Document generated on 10/12/2024 2:17 a.m.

Relations

Les cégeps en région : un moteur en panne ?
Entrevue avec Jean-Philippe Chabot

Marc-Olivier Vallée

Number 798, September–October 2018

Développement régional : un Québec en morceaux

URI: https://id.erudit.org/iderudit/88769ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Vallée, M.-O. (2018). Les cégeps en région : un moteur en panne ? Entrevue avec Jean-Philippe Chabot. *Relations*, (798), 22–24.

Tous droits réservés © Relations, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES CÉGEPS EN RÉGION : UN MOTEUR EN PANNE ?

ENTREVUE AVEC JEAN-PHILIPPE CHABOT

Le réseau collégial public compte 48 collèges d'enseignement général et professionnel répartis sur tout le territoire québécois. Hors des grands centres, les cégeps ont été de véritables leviers socioéconomiques par le passé. Ces collèges peinent cependant aujourd'hui à remplir adéquatement leurs diverses missions, confrontés qu'ils sont au définancement du réseau et à des enjeux propres aux cégeps de plus petite taille. Pour y voir plus clair, Jean-Philippe Chabot, professeur de littérature au Cégep de Rimouski et co-auteur d'une étude sur le financement du réseau collégial pour l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)[1], a accepté de répondre à nos questions.

Photo : Le Quartanier, Kelly Jacob

Les cégeps constituent des pôles d'attraction, de formation et de recherche dans bien des collectivités régionales loin des grands centres urbains. Le réseau collégial, 50 ans après sa création, joue-t-il encore ce rôle selon vous ?

Jean-Philippe Chabot : L'impact des cégeps en région, sur le plan économique, a été démontré par plusieurs études ces dernières années. C'est le cas d'un rapport de la firme KPMG produit pour la Fédération des cégeps en 2014 et qui rendait compte des importantes retombées économiques des établissements collégiaux pour le développement régional : maintien des jeunes en région, formation de travailleurs spécialisés, développement de créneaux de formation en lien avec le tissu socioéconomique régional (par exemple, la foresterie en Abitibi-Témiscamingue et à Baie-Comeau, les sciences maritimes à Rimouski, l'éolien et les pêcheries en Gaspésie), création de pôles culturels et sportifs, etc. Les retombées sont nombreuses, et pas seulement économiques d'ailleurs.

Ce qu'on voit se dessiner aujourd'hui cependant, c'est une transformation d'un de leurs axes d'intervention. En plus de la formation générale et professionnelle, les cégeps avaient à l'origine pour mission de fournir des services à la collectivité. Lorsque la création des cégeps est proposée dans le rapport Parent, en 1963, on tente, d'une part, de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et, d'autre part, de solidariser la société. Il s'agissait d'une vision humaniste de l'enseignement qui favorisait la mixité sociale et brisait les silos traditionnels que constituaient alors le cours classique et les écoles de métiers. On a cherché à allier formation générale *et* professionnelle pour former des citoyens capables d'esprit critique.

Dans cette optique, le service à la collectivité, qui est également inscrit dans la mission du réseau de l'Université du Québec, consiste à mettre le savoir au service de la société, du bien commun. C'est dire : la communauté éprouve un besoin, je reconnais ma responsabilité à titre d'acteur du milieu et je partage mon expertise et mes ressources.

Or, la définition du concept de service à la collectivité est assez vague pour qu'on puisse désormais se sentir en droit de la dévoyer, par exemple en réinsérant la mission des cégeps dans une conception marchande : vendre de la formation pratique et appliquée afin de diplômer des jeunes à tout prix, quitte à évacuer ce qui pourrait sembler complexe sur le plan intellectuel. Ce que j'ai constaté en faisant notre rapport, c'est que les services à la collectivité, qui s'articulent souvent autour de la recherche, ont été mutés vers des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), qui fonctionnent entre autres grâce à des ententes avec des entreprises locales. On ne cherche plus forcément à répondre aux problèmes vécus par le milieu, mais à aider des entreprises qui, bien qu'elles payent pour les services obtenus, ont souvent bien peu d'obligations à l'égard des régions dans lesquelles elles s'implantent. On est passé d'un modèle basé sur le développement de collectivités régionales à un modèle basé sur le développement strictement économique. Dans les cégeps, on ne se cache même pas d'utiliser l'expression « services aux entreprises », qu'on inscrit en toutes lettres sur la porte des départements de formation continue.

Or, les CCTT font partie d'un autre réseau, Trans-tech, qui opère en parallèle du réseau collégial et dont l'organisation est assez opaque. Un professeur peut normalement bénéficier d'un dégagement de certaines de ses tâches d'enseignement au profit de la recherche ; mais avec les CCTT, les recherches sont commandées par les entreprises en fonction d'un besoin par-

ticulier (nouveau système, nouveau service, etc.). On voit donc poindre un important potentiel de dérives dans ce modèle qui s'inspire du fonctionnement des firmes de consultants et qui détourne des ressources de l'enseignement vers la recherche commanditée. Cela n'empêche pas le gouvernement de faire chaque année des investissements importants dans ce réseau afin de « renforcer les collaborations collège-entreprise », souvent en puisant à même l'enveloppe destinée à l'enseignement collégial. Ici, c'est la mission éducative des cégeps qui écope directement.

Dans votre rapport de recherche pour l'IRÉC, vous dites que ce sont les cégeps de petite taille – qu'on trouve principalement hors des grands centres urbains – qui se trouvent les plus pénalisés par le système de financement du réseau collégial. En quoi est-ce le cas ?

J.-P. C. : C'est le principe de l'économie d'échelle. Pour offrir le même panier de services (psychologues, soutien informatique, orientation, cafétéria), il en coûtera nécessairement plus cher, toutes proportions gardées, à un cégep de petite taille (on pense aux cégeps de Sept-Îles, Matane, Thetford, Alma, etc.) qu'à un cégep de moyenne ou de grande taille. Or, la formule de financement ne tient pas compte de cette réalité.

S'ajoutent à ce problème les compressions budgétaires des dernières années. Les politiques d'austérité du gouvernement Couillard ont bien sûr touché tout le réseau collégial, mais elles ont affecté plus sévèrement les petits cégeps. Leur organigramme étant nécessairement plus petit, il y a moins de postes de cadre à couper ; les services aux étudiants sont alors rapidement affectés. Par exemple, le Cégep de Baie-Comeau a subi des compressions de 400 000 dollars en 2015 – qui s'ajoutaient aux 300 000 dollars amputés l'année précédente – et a dû se résoudre à une panoplie de compressions que nous avons détaillées dans le rapport de l'IRÉC. Ces coupes ont des effets indéniables dans la vie des cégeps, qui sont forcés de chercher à générer des revenus complémentaires. C'est d'ailleurs le cas du Cégep de Sept-Îles, qui a breveté un système de *monitoring* pour la conduite des trains et dont on loue l'utilisation à des compagnies minières. Or, je vois plusieurs problèmes dans ce modèle hybride de financement : d'une part, il octroie à une entreprise privée une visibilité et des pouvoirs décisionnels au sein du milieu éducatif ; d'autre part, il est relativement instable, voire volatile, comme le cours des métaux.

Plusieurs autres réalités freinent aussi le développement des petits cégeps régionaux. Par exemple, ceux-ci doivent consacrer beaucoup plus de ressources financières et humaines au recrutement des étudiants que les cégeps des grands centres, parce que leur bassin démographique ne suffit pas. On voit alors certains établissements se livrer à des guerres de clocher contre-productives, où les uns empiètent sur le territoire naturel des autres. Non seulement leur bassin démographique est trop petit, mais celui-ci présente généralement un taux de diplomation au secondaire nettement inférieur à la moyenne en raison

INFORMATION RÉGIONALE : SILENCE RADIO

Gilles Gagné

L'auteur est journaliste pour le compte de différents médias gaspésiens et journaliste pigiste pour *Le Soleil*

L'ignorance est le pire obstacle au développement régional. En ce sens, l'érosion constante de la part des nouvelles régionales dans l'offre générale d'information nuit grandement aux régions. Elle empêche une part importante de la population québécoise d'avoir une idée juste de la situation qui prévaut hors de Montréal, de Québec et de leur zone d'influence immédiate, et mène souvent à des prises de décisions bancales.

Selon les dernières données, 1 % de l'espace médiatique global au Québec est consacré aux nouvelles régionales, soit environ 8 fois moins qu'il y a 20 ans. Pourquoi ?

Il y a d'abord la responsabilité des médias eux-mêmes. Dans un monde journalistique écartelé entre la nécessité d'alimenter de multiples plateformes et des contraintes financières importantes, il reste de moins en moins de temps pour les sujets qui demandent plus de travail de recherche et de collecte d'information, comme les régions. On n'y fait donc référence, principalement, qu'en cas d'événements insolites ou de faits divers sensationnalistes.

Ensuite, la déstructuration opérée par le gouvernement libéral élu en 2014, qui a pris forme dans l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ) et la mort de bien des centres locaux de développement, n'y est pas non plus étrangère. Elle accentue le décalage des perceptions, c'est-à-dire entre ce qui se passe réellement dans le Québec rural et la compréhension qu'en retiennent la plupart des urbains. Les CRÉ avaient certes leurs défauts, mais elles avaient l'avantage de fédérer jusqu'à un certain point les efforts de développement, et de les communiquer.

Par ailleurs, les mandarins de l'État et une bonne partie de la fonction publique savent que l'information passe difficilement entre le Québec rural et le Québec urbain. Souvent, ils sont même les symboles, voire les agents de cette ignorance. Leur présence étant concentrée à Québec et à Montréal, ils accentuent le clivage en donnant des avis sectoriels aux politiciens, qui prennent ou entérinent des décisions témoignant d'une grande déconnexion de la réalité des régions.

Ainsi, plusieurs facteurs se conjuguent pour cristalliser un Québec à deux vitesses : la difficile circulation de l'information entre les milieux à dominance rurale et les grandes villes, le démembrement des organismes de développement par le gouvernement de Philippe Couillard, le trop lent déploiement d'Internet à haute vitesse et des communications télépho-

de divers facteurs sociaux liés notamment aux défis des étudiants de première génération et à la pauvreté – c'est le cas sur la Côte-Nord, en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent. Ce faible taux de diplomation au secondaire entraîne des difficultés de recrutement additionnelles, qui ont un impact immédiat sur les petits cégeps dans un contexte où le financement dépend du nombre d'élèves inscrits.

Pour pallier ces problèmes, on a vu depuis une quinzaine d'années apparaître un phénomène problématique qui touche particulièrement les cégeps en région : la course aux étudiants internationaux. On assiste en effet à la multiplication des missions à l'étranger pour recruter des étudiants, parfois aussi loin qu'à l'île de la Réunion. Or, ces missions grèvent le budget des cégeps. Il y a pourtant quelque chose de paradoxal : d'un côté, on recrute à l'étranger en mobilisant d'importantes ressources financières et humaines, tandis que, de l'autre, on désavoue le réseau en quelque sorte, avec des budgets faméliques qui sont aujourd'hui de l'ordre du définancement. Sans parler de l'instabilité même de ce financement : une année on coupe les budgets de 10 %, l'année suivante, on les maintient en l'état, la troisième année on réinvestit parce que les élections approchent, pour couper de nouveau l'année suivante. Ce n'est pas de cette manière qu'on assure le bon développement d'un système d'éducation.

D'un côté, on recrute à l'étranger en mobilisant d'importantes ressources financières et humaines, tandis que, de l'autre, on désavoue le réseau en quelque sorte.

Le recrutement d'étudiants internationaux pose aussi problème pour une autre raison : ces jeunes, bien qu'ils soient les bienvenus et qu'ils animent la vie collégiale et communautaire par leur présence, ne s'établiront pas nécessairement au Québec à la fin de leurs études. On consacre d'importantes sommes à leur recrutement et à leur formation, sans pour autant avoir l'assurance de retombées pérennes dans les communautés où se trouvent ces établissements collégiaux. À mon avis, pour favoriser le développement des cégeps et, par extension, celui des régions, il faut se tourner davantage vers nos collectivités, avec des politiques efficaces de lutte au décrochage scolaire dans les écoles secondaires, et ainsi amener plus de jeunes à s'inscrire à une formation pré-universitaire ou technique. C'est toute la société qui y gagne alors.

Entrevue réalisée par Marc-Olivier Vallée

1. Jean-Philippe Chabot, Nicolas Déplanche et Martin Maltais, « Le financement du réseau collégial québécois - Quelques pistes de solution », rapport de recherche de l'IRÉC, mars 2017.

niques mobiles, sans oublier l'effritement des transports en commun.

Les manifestations de cette fracture abondent. Alors que l'on consacrera 6,3 milliards de dollars à la première phase du projet de Réseau express métropolitain à Montréal, les mêmes pouvoirs publics butent sur un projet infiniment plus simple en Gaspésie : la réfection d'un chemin de fer qui existe déjà, le tronçon Matapédia-Gaspé. Si 100 millions de dollars ont été annoncés pour ce projet en mai 2017 par le gouvernement du Québec, qui est par ailleurs propriétaire de l'entreprise ferroviaire, toutes les raisons semblent bonnes aux fonctionnaires et aux ministres responsables du dossier pour justifier le report des travaux. Pourtant, ce projet réduirait les coûts de transport des exportateurs gaspésiens, qui expédient hors du Québec des marchandises valant environ un demi-milliard de dollars annuellement.

On parle ici de la difficulté, en 2018, de réparer un chemin de fer construit au pic et à la pelle il y a plus de 100 ans. Cette réfection ouvrirait en outre la porte au retour du train de passagers de VIA Rail en Gaspésie, un service suspendu depuis 2013, et contribuerait à l'amélioration de l'offre de services des transports en commun, frappés aussi par la réduction de 65 % des services d'autocars interurbains de Keolis Canada en 2015 et par des tarifs aériens stratosphériques.

La Gaspésie ne fait pas figure d'exception, des exemples d'aberrations similaires pouvant être trouvés dans toutes les régions du Québec. L'argument démographique ne tient pas ici parce qu'au prorata de la population, Montréal et Québec obtiennent bien plus pour le transport en commun que les régions. Le REM le démontre.

Ce fossé entre deux réalités ne serait pas aussi abyssal si l'information circulait mieux entre les deux Québec, si les citoyens et citoyennes de la métropole et de la capitale comprenaient qu'un développement plus homogène les servirait aussi.

Les solutions pour résoudre le déficit de visibilité des régions rurales prendront un certain temps avant d'éclore. Il est clair qu'un repositionnement des grands médias publics comme Radio-Canada et Télé-Québec à l'endroit de l'information régionale s'impose. Quand les médias nationaux tracent la voie, les autres marchent plus droit.

Face à la crise qui sévit dans les médias, les gouvernements ont aussi des responsabilités dans l'amélioration de la situation, comme accorder une aide aux médias nationaux et régionaux, assortie à des quotas de contenu régional. Les fonds doivent être puisés à même les sociétés qui ne payent pas leur dû fiscal, comme les GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple). C'est incontournable.

Quoi qu'il en soit, malgré l'ignorance des urbains qui pensent que le monde rural vit son déclin les bras ballants, sans capacité de réagir, des citoyens et citoyennes de ces régions rurales innovent, imaginent des solutions et développent des entreprises modernes et en phase avec le monde.